

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 16 mai 2022

N° CP-2022-5-12-18

N° applicatif 3665

12^{ème} Commission

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

Service instructeur

Service habitat public et adapté

Service consulté

PROPOSITION D'AVENANT À LA CONVENTION 2021 DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BARR, EDF ET ES, RELATIVE À LA CRÉATION ET LA MISE EN OEUVRE D'UN "ESCAPE GAME", OUTIL DE SENSIBILISATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'approuver la prolongation du partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Barr, EDF et ES, pour les années 2022 et 2023, relatif à la création et l'expérimentation d'un Escape Game, outil de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie, sur le périmètre de la Communauté de Communes de Barr et de l'UTAMS SUD, et permettre son déploiement ponctuel à d'autres territoires de la Collectivité européenne d'Alsace, sur décision du Comité de pilotage. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'engagement fort de la Collectivité européenne d'Alsace en matière de lutte contre la précarité énergétique.

Par délibération du 26 mars 2021, la Collectivité européenne d'Alsace a approuvé le partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Barr, EDF et ES (Energies Strasbourg) pour l'année 2021, relatif à la création et à l'expérimentation de l'outil Escape Game à Barr, Sélestat et dans les communes alentour, sur le périmètre de la Communauté de Communes de Barr et de l'UTAMS SUD.

La convention de partenariat a été signée le 1^{er} juillet 2021.

Ce projet constitue une action de sensibilisation innovante auprès des publics, dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, et plus largement la lutte contre le mal logement, qui constitue un axe prioritaire dans l'accompagnement à la transition énergétique et la recherche d'un habitat plus performant et de meilleure qualité.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet d'avenant à la convention à conclure avec la Communauté de communes du Pays de Barr, EDF et ES pour prolonger le partenariat sur les années 2022 et 2023 et permettre son déploiement ponctuel à d'autres territoires de la Collectivité européenne d'Alsace, sur décision du Comité de pilotage.

1. Description du projet

La maîtrise de l'énergie et des éco-gestes peuvent être difficiles d'accès pour le public. L'idée est alors de proposer un outil de communication et de sensibilisation dans l'air du temps : l'Escape Game, un jeu d'équipe où, dans un temps limité, les participants doivent résoudre des énigmes afin, par exemple, de sortir d'une pièce ou d'ouvrir un coffre.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Sensibiliser le public de manière ludique sur les éco-gestes afin de permettre une diminution des consommations d'énergies (gaz, eau, électricité...) au travers d'un jeu reprenant les thématiques de l'appartement pédagogique,
- Permettre au public d'acquiescer ces gestes et de les adopter au quotidien,
- Comprendre l'importance d'une bonne gestion budgétaire, se poser les bonnes questions sur ses dépenses en énergie.

L'Escape Game permet également :

- De favoriser l'entraide et la coopération,
- De créer et/ou renforcer l'esprit d'équipe,
- D'apprendre à échanger et communiquer,
- De développer son sens d'organisation et d'observation,
- D'acquiescer des connaissances par les énigmes et/ou par les éléments exposés.

2. Elaboration du projet

Le Service Animation Jeunesse (SAJ) de la Communauté de Communes de Barr, en partenariat avec EDF, ES et la Collectivité européenne d'Alsace (UTAMS Sud/ Habitat) ont assuré la création, la mise en œuvre expérimentale, le suivi et le bilan de cette action. Le CCAS de Sélestat a été associé.

Chaque partenaire a mobilisé des moyens humains dédiés au projet, soit dans le cadre du Comité de pilotage, soit pour l'animation ou le suivi, comme défini par la convention.

Le SAJ de Barr a animé le collectif de jeunes issus des classes de quatrième et troisième du collège d'HEILIGENSTEIN, investis dans la conception même de l'Escape Game.

Le projet a été financé, comme prévu dans la convention approuvée par la délibération du 26 mars 2021, pour un montant de 11 500€, par les fournisseurs d'énergie via le FSL du Bas-Rhin sur des crédits complémentaires à la contribution initiale FSL, ainsi que par d'autres contributeurs : Gaz de Barr, le LIONS CLUB, le Récit, la Croix Rouge, qui ont signé des conventions bilatérales avec la Communauté de communes du Pays de Barr.

3. Point d'avancement

L'Escape Game a été inauguré le 17 septembre 2021 en présence des partenaires et contributeurs, ainsi que des collégiens et de leurs parents.

Plus de 500 collégiens ont déjà participé au jeu (près de 150 élèves du collège de Barr en octobre / novembre 2021 ; 230 du collège Torrenberg à Heiligenstein en décembre/janvier 2022 ; collège de Dambach en février/mars).

Le jeu sera expérimenté auprès du grand public en partenariat avec les acteurs du territoire.

L'Escape Game va continuer à être déployé, comme prévu par la convention approuvée par la délibération du 26 mars 2021, sur le territoire de BARR et plus largement sur le territoire d'action de l'UTAMS SUD du Bas-Rhin, avant une possible extension à d'autres territoires du Bas-Rhin, puis de la Collectivité européenne d'Alsace à l'issue de ce partenariat et notamment aux zones d'intervention des autres financeurs (comme ES).

Pour mémoire,

- L'accès est gratuit,
- La logistique (stockage, enlèvement / reprise, explications) et le suivi d'activités (planning de réservation, convention de prêt, tableaux de suivi d'activités) est assuré par le SAJ de Barr, sur son périmètre,
- L'animation est à la charge des emprunteurs qui seront formés.

La Collectivité européenne d'Alsace pourra bénéficier des droits de reproduction comme les autres partenaires au termes de la convention.

4. Proposition d'un projet d'avenant à la convention de partenariat à conclure avec la Communauté de communes du Pays de Barr, EDF et ES pour les années 2022 et 2023

La convention approuvée par la délibération du 26 mars 2021 étant échue depuis le 31 décembre 2021, les partenaires se sont réunis pour en faire le bilan.

Or, le déploiement sur le secteur de Barr puis le territoire du Bas-Rhin a pris du retard en raison de la crise sanitaire qui a commencé début 2020.

Il est donc proposé de prolonger la convention de partenariat aux années 2022 et 2023, afin de sécuriser le cadre partenarial de la poursuite de l'expérimentation et du déploiement et ce, sans impact budgétaire.

Il est également proposé de rendre possible un déploiement du module Escape Game sur d'autres territoires de la Collectivité européenne d'Alsace durant ces deux années, sur décision du Comité de pilotage. Les emprunteurs hors de ces territoires prioritaires devront prendre en charge la logistique.

En effet, la rédaction actuelle de la convention permet seulement d'envisager un déploiement du module à d'autres territoires de la Collectivité européenne d'Alsace à l'issue de la convention.

Il est ainsi proposé à la Commission Permanente de valider les conditions fixées dans le projet d'avenant à la convention approuvée par la délibération du 26 mars 2021, joint en annexe.

La Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale, réunie le 5 mai 2022, a émis un avis favorable à ce projet de délibération.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver la prolongation du partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et la Communauté de communes du Pays de Barr, EDF et ES, pour les années 2022 et 2023, en vue d'un possible déploiement de l'Escape Game, outil de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie sur d'autres territoires de la Collectivité européenne d'Alsace durant ces deux années, sur décision du Comité de pilotage ;

- D'approuver les termes de l'avenant à la convention de partenariat du 1^{er} juillet 2021, joint en annexe au présent rapport ;
- De m'autoriser à signer cet avenant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY